



**Neuville
en Ferrain**

Département du Nord - Arrondissement de Lille – Métropole Européenne
de Lille

VILLE DE NEUVILLE EN FERRAIN

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du jeudi 8 février 2024

Nombre de conseillers en exercice : 33

Date de la convocation à la réunion : vendredi 2 février 2024.

Secrétaire de séance : Monsieur Robin DELPLANQUE

L'An deux mil vingt-quatre, le huit février à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame le Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins trois jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : (22) Madame le Maire, Monsieur Alain RIME, Madame Marie-Stéphanie VERVAEKE, Madame Marylène HEYE, Monsieur Thierry VANELSLANDE, Madame Sylvie DELPLANQUE, Monsieur Jimmy COUPÉ, Madame Maria-Pilar DESRUMEAUX (arrivée à 19h10 - pouvoir donné à M. Marc DUFOUR), Monsieur Laurent DEGRYSE, Monsieur Marc DUFOUR, Monsieur Éric DOCQUIER, Madame Isabelle VERBEKE, Madame Lilliane DENYS, Monsieur Gérard REMACLE, Madame Claudine HEYMAN, Monsieur Luc LECRU, Monsieur Philippe SIX, Madame Emmanuelle VANDOORNE, Monsieur Jérôme LEMAY (arrivé 19h10 – pouvoir donné à Laurent DEGRYSE), Madame Sophie CANTON, Monsieur Antoine MEESCHAERT, Monsieur Robin DELPLANQUE.

Excusé(s) ou Absent(s) : (11) Monsieur Philippe VYNCKIER-LOBROS (pouvoir donné à Mme le Maire), Madame Apolline ARQUIER (pouvoir donné Mme Marie-Stéphanie VERVAEKE), Madame Sophie BELE (pouvoir donné à Mme Sophie CANTON), Madame Aurélie LAPERE (pouvoir donné à Mme Marylène HEYE), Madame Anne VÉRISIMO (pouvoir à M. Antoine MEESCHAERT), Monsieur Julien DEWAELE (pouvoir donné à M. Robin DELPLANQUE), Madame Coralie PERIER (pouvoir donné à M. Alain RIME), Madame Sandra VANELSLANDE (pouvoir donné à M. Thierry VANELSLANDE), Madame Camille VYNCKIER-LOBROS (pouvoir donné à M. Jimmy COUPÉ), Monsieur Clément VERRAEST (pouvoir donné à Claudine HEYMAN), Monsieur Gautier MIGNOT (pouvoir donné à M. Eric DOCQUIER).

4 - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) – PROGRAMMATION 2024

Rapport de Monsieur Alain RIME, Premier adjoint chargé du budget, des finances, de la mutualisation, de la restauration et de la démocratie participative.

Vu en commission générale le lundi 29 janvier 2024.

La dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) est inscrite depuis 2018 dans le Code Général des collectivités territoriales (CGCT), en son article L2334-42. La DSIL est destinée aux collectivités et à leurs groupements à fiscalité propre et est ciblée sur le financement d'opérations d'investissement aux travers de six thématiques éligibles.

Il vous est proposé de solliciter le bénéfice de subventions au titre de la dotation de soutien à l'investissement local pour le projet d'extension et réaménagement de l'hôtel de ville, inscrit au budget 2024 de la commune entrant dans les catégories suivantes : travaux de « rénovation thermique, transition énergétique, développement des énergies renouvelables » et « mise aux normes et sécurisation des bâtiments publics ».

Ces travaux seront financés, par fonds propres communaux, et emprunt.
Les travaux entrant dans ces catégories sont les suivants, et décomposés de la manière suivante :

Lot	Montant € HT
Gros œuvre démolition	87 078€
Façades	117 490€
Charpente ossature bois	145 561.80€
Couverture Etanchéité	60 145€
Menuiseries extérieures serrurerie	142 510€
Plâtrerie isolation cloisons plafonds menuiseries intérieures	123 958.50€
Peintures sols souples	50 700€
Electricité	102 919.25€
Plomberie sanitaires CVC	136 830.96€

La ville de Neuville-en-Ferrain a fait le choix de créer un service de police municipale, composé bientôt de 6 agents, pour répondre aux enjeux de sécurité, tranquillité et d'ordre publics, en 2021. Ce service a été installé en lieu et place du centre communal d'action sociale de la ville, situé à quelques mètres de la mairie : le service du CCAS a été accueilli au sein de l'hôtel de ville. Un service social, qui répond aux enjeux de précarité sociale, qui s'accroissent. Près de 2000 actions ont été effectuées par le CCAS, en 2022, pour aider toujours au mieux la population neuvilloise.

Toujours pour offrir plus de service public aux Neuvilleois et Neuvilleises, la commune a également installé un service de cartes d'identité et de passeport, en juin 2023, avec plus de 2500 titres délivrés uniquement, sur la moitié de l'année de cette année.

Aussi, et pour toutes ces raisons, il est apparu indispensable d'agrandir l'espace de l'hôtel de ville, non seulement, pour répondre aux enjeux de service public, d'être toujours auprès et à côté de la population neuvilloise, dans la proximité pour aider et renseigner au mieux les citoyens. Mais aussi de prendre le virage de la transition énergétique, en privilégiant la surélévation de l'établissement, sous la régie de la réglementation environnementale 2020.

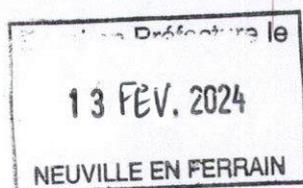
En conséquence, il vous est donc proposé :

- De confirmer la décision de réalisation des travaux entrant dans les catégories décrites ci-dessus ;
- De solliciter une subvention de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local ;
- D'autoriser Madame le Maire à recourir aux procédures nécessaires au dépôt des dossiers de demande de subvention et à signer tous documents et convention relatifs à l'exécution de la présente délibération.

➤ **Ouï l'exposé de Monsieur Alain RIME, le Conseil Municipal a adopté la délibération à l'unanimité.**

ADOPTE

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations



Marie TONNERRE-DESMET

Maire de Neuville-en-Ferrain
Vice-Présidente du Département du Nord
Conseillère de la Métropole Européenne de Lille